

NON AU HARCÈLEMENT !

Enseignement Moral et Civique

www.ecolesaintjeandetouslas.fr

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

Le **harcèlement** à l'école correspond à une **violence répétée** qu'un ou plusieurs élèves font subir à un ou à des élèves. Le ou les **agresseurs** cherchent à dominer leur **victime**, à l'obliger à obéir ou à l'humilier pour qu'elle finisse par se sentir seule et inférieure.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE HARCÈLEMENT

Le harcèlement peut prendre des formes différentes : les injures, moqueries, fausses rumeurs et tous les **mots blessants** peuvent être considérés comme du harcèlement lorsqu'ils sont répétés.

Lorsqu'un agresseur entretient un sentiment de peur chez sa victime et exerce une pression sur elle, il s'agit d'un **harcèlement moral et psychologique**.

Le harcèlement peut aussi aller jusqu'à la **menace physique** lorsque la victime subit des **violences**.

Avec le développement d'Internet et notamment des **réseaux sociaux**, on parle de **cyberharcèlement** lorsqu'un agresseur publie des photographies ou des commentaires pour atteindre la dignité de sa victime.



Le **racket** est un type particulier de harcèlement qui peut aller très loin : c'est un vol d'argent ou d'objets que le racketteur obtient en intimidant, en menaçant ou en frappant sa victime.

LE HARCÈLEMENT EST INTERDIT

Toutes les formes de harcèlement, même celles qui ressemblent à un jeu ou qui n'ont pas l'air graves, **sont absolument interdites par les règlements intérieurs des établissements scolaires. Mais le harcèlement est également puni par la Loi**, qui prévoit de punir les agresseurs.

RAPPORT DE FORCE ...

Il est grave d'être complice d'une situation de harcèlement. On devient **complice du harceleur** dès lors qu'on assiste à des scènes de harcèlement sans prendre la défense de la victime (si on ne risque pas de se mettre soi-même en danger) ou sans prévenir les adultes.

ET EFFETS DE GROUPE

Alors attention aux effets de groupe et à l'influence des « leaders » : **il n'est jamais juste, jamais légitime et jamais autorisé de faire souffrir un autre élève, ni de laisser quelqu'un se moquer d'un autre élève ou le brutaliser ...**

Conseils de lecture : Éditions Calligram / Gallimard / Collection Max et Lili / N°38 Max est racketté / N°67 Max se fait insulter à la récré / N°99 Lili est harcelée à l'école